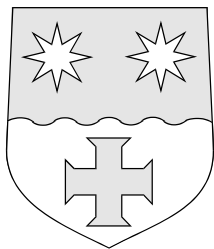


## LINTGEN



### Rapport résumé des décisions prises par le Conseil communal le 25 juillet 2017

*Date de l'annonce publique de la séance: 19/07/2017*

*Date de la convocation des conseillers: 19/07/2017*

Présents : M. Wurth Henri, bourgmestre  
MM. Herr Georges et Larsel Thierry, échevins  
MM. Consbruck Jos, Decker Guy,  
Pinto Louis et Theis René, conseillers  
M. Weyland Yves, secrétaire communal

Absents excusés : Mme Warling-Sauber Chantal, conseillère  
M. Toisul Jeannot, conseiller

Début de la séance: 17.00 heures

### **Le Conseil communal,**

#### **1- Rapport de la dernière séance**

Approuve unanimement le rapport résumé de la séance du 19 juin 2017.

#### **2- Informations**

- Le Ministère des Sports alloue un subside de 44.000.-€ pour l'aménagement de 3 terrains de beach-volley et de 2 pistes de pétanque à Lintgen.
- L'avocat Jean-François Steichen fait parvenir le jugement rendu dans l'affaire AC Lintgen / Hazbija LICINA. M. LICINA a effectué des transformations de sa maison sans disposer d'une autorisation de bâtir.
- La Ministre de l'Environnement proroge l'autorisation no 81932 accordé à l'Administration communale de Lintgen concernant le projet de stabilisation de l'accotement du chemin rural « Fliekert » à Prettingen.

#### **3- Approbation du contrat d'aménageur - urbaniste**

Décide unanimement d'approuver l'avenant au contrat concernant l'établissement du projet de plan d'aménagement général de la Commune de Lintgen, au montant total de 216.980.-€ TTC, dressé par le bureau d'études en Aménagement du Territoire et Urbanisme, Chantal Zeyen + Pierre Baumann en date du 16 juin 2017.

#### **4- Approbation de recettes supplémentaires**

Décide unanimement de porter les recettes supplémentaires de 45.131,40 € aux articles 1/622/15004, 2/120/706110/99001 et 2/120/706980/99001 du budget de l'exercice 2016 et de porter les recettes supplémentaires de 45.107,41 € aux articles 1/821/161000/13023 et 2/120/706980/99001 du budget de l'exercice 2017.

#### **5- Approbation d'une convention conclue entre le Collège des bourgmestre et échevins et Monsieur James Jannimon**

Décide unanimement d'approuver la convention conclue en date du 20 juin 2017 entre le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen et Monsieur James Jannimon, demeurant à L-7440 Lintgen, 16, route de Diekirch, concernant une parcelle de terrain sise à Lintgen, inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous le numéro 597/4483,

que la commune met à disposition de Monsieur James Jannimon moyennant un loyer annuel 50.-€

**6- Approbation d'une convention conclue entre le Collège des bourgmestre et échevins et Monsieur Nico Schaal**

Décide unanimement d'approuver la convention conclue en date du 18 juillet 2017 entre le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen et Monsieur Nico Schaal, demeurant à L-7448 Lintgen, 17, rue A.T. Schmitz, concernant une parcelle de terrain sise à Lintgen, inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous le numéro 597/4485, que la commune met à disposition de Monsieur Nico Schaal moyennant un loyer annuel 50.- €

**7- Allocation d'un subside extraordinaire de 1250.- € au DT Minerva Lintgen**

Décide unanimement d'allouer un subside extraordinaire de 1.250.-€ au DT Minerva Lintgen à l'occasion de son 50e anniversaire.

**8- Allocation de subsides à diverses associations luxembourgeoises sans but lucratif pour l'année 2017**

Décide unanimement d'allouer un subside aux associations suivantes pour l'année 2017 :

|  |        |
|--|--------|
| • FLTT                                     | 150.-€ |
| • Île aux clowns                           | 100.-€ |
| • Fondatioun Lëtzebuerger Guiden a Scouten | 100.-€ |

**9- Divers**

- La Base Nationale de Support Lintgen fait parvenir le rapport annuel de l'exercice 2016.
- La Croix-Rouge Luxembourgeoise fait parvenir une étude mesurant la satisfaction des parents quant à la fréquentation de leurs enfants de la Maison Relais.

**SEANCE SECRETE**

**10- Affaires de personnel**

Décide unanimement de créer un poste d'expéditionnaire administratif à temps partiel en vue d'accorder une tâche de 75% à un fonctionnaire du secrétariat communal.

**11- Décision de principe concernant des exceptions à accorder aux propriétaires de bâtiments inscrits sur l'inventaire provisoire des immeubles protégés ou dignes de protection**

Décide unanimement d'accorder des exceptions concernant les prescriptions relatives aux articles 33 et 68 du règlement des bâtisses du 25 novembre 1998 (escaliers et places de stationnement) aux propriétaires d'immeubles lors d'un changement d'affectation respectivement lors de l'augmentation du nombre de logements à condition que l'immeuble est inscrit sur l'inventaire provisoire des immeubles protégés ou dignes de protection.

Fin de la séance : 18:40 heures

Vu et approuvé  
les décisions prises par le Conseil communal  
en séance du 25 juillet 2017  
(points 1 à 11 de l'ordre du jour)  
Le Conseil communal,